

De meesters der gilden  
van den gilden der gilden  
syndat den 6. meij. 1566.  
1566.

— 154

M<sup>o</sup> Roy bon Cousin, En response de deulx des Letres du  
 m<sup>o</sup> de ce mois que je me suis fait a deliberation de  
 reuise, Je vous diray comment Je vous de plus y  
 plus le travail et l'abus que vous continuez de  
 prendre pour parfaire et mettre ordre en la ville  
 d'Amers tout troublee et agitee de divers ptes de  
 ptes et opinions que chascun voit et sent, ayant  
 bien pesé et considere les raisons allegues de  
 nous ptes que vous ont mis a arrester les articles  
 mentionnez en v<sup>re</sup> Letre, Lesquels pour  
 ce present mal Je ne scaurois trouuer maniere  
 hors mis de ce que vous la permission de  
 prestes devers la ville et de l'esperance de  
 rester nouvelle faoy de Religion qui sont les  
 points du tout au de hors de ce que Jay arrester  
 a res confederer, et que me fait enuoy  
 plus grand pour rest que ce n'est pour que  
 toutes les autres villes ne font res semblant  
 se voudront reuformer et regler a l'exemple  
 de plusieurs d'Amers comme ilz ont expressement  
 fait et desiree queles feront au sy que vous  
 d'Amers par ou on voit manifestement que  
 l'on entendroit planter en egalite de Religion  
 y permettre indifferement de l'ordonner  
 de telles choses que seroit tant contraire a  
 l'honneur de Dieu et Intention de sa Ma<sup>te</sup>  
 comme vous sçavez, Jay bien considere que  
 toutes villes ne sont pas de me mesme

natura et que la multitude des seigneurs  
et de la Université des nations qui sont d'indistincts  
unus et le père du sur Orille ville comme vous  
de respecter d'ont grandement de considération  
et que les mesmes parous ne soient en autres  
villes de par de là ne autrement comme se est  
notoire que les seigneurs sont si redoutables  
de leurs gens que parait que toutes choses  
leur soient faites pour parvenir au but de leur  
prière et d'entreprendre et partant que si  
persuaderont le mesmes leur devoir estre  
permis que au dessus d'eux ce est chose  
que pour l'importance de l'affaire sans estre  
considérer d'ailleurs par adus de celle en  
consul de sa Ma<sup>te</sup> estant les mon die  
de représenter le tout a sa Ma<sup>te</sup> unis de  
considérations pour y ordonner et ce  
supplie de ce huy cest instant de  
vouloir accorder la nomination des estatz  
généralz de tant mesmes que les affaires  
a grand peine pourroient estre y preses finies  
sans dire mesmes pour faire contentier celle  
d'eux de ce que son promis a ces gentils  
hommes touchant leurs prestes sans les  
permettre de leur en elles vont estre  
fautes ny au si l'absence de quel que Religion  
contrairant a la nre Catholique pour

que n'est scandal et desordre que me  
 sie doibent souffrir selon Accord / Et  
 pour vous Oire encore une fois clairement  
 moy. J'entroy elle est que d'icelles remédies  
 et tenir toute bonne man que nulle  
 peesche se farent dy la ville et nuff  
 que de hors d'icelle ville ne se face nul  
 d'icelle que de la peesche scullendit  
 Et au regard de quel que soit ou plaçant  
 contre les anabaptistes qui sont croissans  
 journellement comme vous mescripuez / et  
 que J'entroy aussi d'icelles / J'ay sic bey  
 de par dy pour pourvoir tant contre  
 l'asserte que contre les autres mais  
 l'obey sance est ainsi perdue que l'un  
 ny l'autre ne plus de l'esperit une commandement  
 de se maie car pour ce ne desistront  
 ne se tairont et ne seroient ledit fait  
 contre l'esprit d'anabaptistes tantefors  
 particulièrement j'ay de faire penser une  
 autre quoy adroitement leurs peesches  
 sans que par ce moyen fut remedié contre  
 l'asserte contre anabaptistes tantefors si  
 vous s'avez quel que boy expedient que  
 l'on pourroit volontiers en ay admettant  
 et tant moy boy rousy J'ay pour Oire  
 le Createur vous Omer ne que plus

10  
Luy voudrez demander Des Bruxelles le  
vi me June de Septembre 1566. Souffinet  
vne bonne Cousine Margareta et plus  
de Sixty et plus de Sixty de moy boy Cousin  
Le Prince D'Orange Comte de Nassoubie  
Chancelier de L'Ordre. Gouverneur Du Comte  
de Bourgongne et pays de Hollande Flandres  
et Vrecht

Collatione a Lausbourg copie et  
bonne atteste par moy

Aratorius